

Cette semaine

Dimanche 26 avril

Culte / 10h15

Présidence : Étienne Savin

Prédication : Matthieu Sanders

Baptême d'Elisa Bekhouche

Pique-nique fraternel / 12h30

Culte / 18h

Présidence : Fructueux Sohounme

Prédication : Matthieu Sanders

Jeudi 30 avril

Prière et étude biblique / 19h30

Les annonces

Collecte

Pour ceux qui ne connaissent pas notre pratique, un tronc accroché au fond de la Salle de culte accueillera avec joie votre offrande si vous avez à cœur, vous aussi, de participer au soutien et à l'extension de l'œuvre du Seigneur à Paris. Nous signalons par ailleurs qu'il est possible de faire des virements ponctuels ou réguliers.

Le RIB de l'Église est affiché au-dessus du tronc ; n'hésitez pas à le photographier ou à en demander une version papier.

Pour tout renseignement, s'adresser à David Porteous – tresorier@sevres72.org

Weekend d'Église

Les inscriptions pour le week-end d'Église à Rambouillet, du samedi 27 juin à 9h30 au dimanche 28 juin à 17h00, sont désormais ouvertes.

Ce temps privilégié sera l'occasion de vivre ensemble des moments d'édification, d'encouragement et de communion fraternelle. Il s'adresse également à toute personne souhaitant découvrir la vie de notre Église.

Les inscriptions peuvent se faire dès à présent sur le bulletin digital, puis prochainement au moyen des cartons de présentation qui seront bientôt disponibles.

Mission

Kirghizistan : un pasteur bientôt expulsé...

Condamné pour «incitation à la haine religieuse», le pasteur Pavel Schreider a été libéré. La Cour suprême du Kirghizistan a néanmoins maintenu son expulsion du pays.

Le 25 mars 2026, la Cour suprême du Kirghizistan a statué sur le cas du pasteur Pavel Schreider, arrêté en novembre 2024 et condamné à trois ans de prison puis à l'exil à la fin de sa peine de prison.

La Cour suprême a modifié la sentence de Pavel: le temps de prison qui lui restait a été transformé en amende. Il a donc été immédiatement libéré de prison. Il dispose désormais de trois à quatre semaines pour s'acquitter d'une amende de 150.000 soms (environ 1.500€), soit l'équivalent de trois mois de salaire. En parallèle, les autorités s'apprêtent à l'expulser du pays, puisque sa peine de prison était assortie d'une obligation de quitter le territoire à sa libération. Pavel devra payer lui-même ses frais de déplacement. Le pasteur est pourtant né au Kirghizstan et en possède la nationalité. Il devra recommencer une nouvelle vie en Russie, alors qu'il a déjà 66 ans.

Une double nationalité

Au moment de la chute de l'Union soviétique en 1991, Pavel Schreider habitait en Russie et il en a obtenu la nationalité. Disposant d'un passeport russe en plus de son passeport kirghizstanais, les autorités le considèrent comme un étranger et ont choisi de l'expulser vers la Russie. Son épouse, Nelya, n'a pas l'obligation de quitter le territoire, mais leur famille a indiqué qu'elle rejoindrait la Russie avec son mari.

Des bibles confisquées

Lors de son arrestation en novembre 2024 pour «incitation à l'hostilité raciale, ethnique, nationale, religieuse ou régionale», la police secrète a perquisitionné le domicile de Pavel, confisquant plus de 2.000 livres, des bibles, de l'argent et des téléphones portables. À ce jour, tous les livres lui ont été progressivement rendus. Au même moment, dix membres de son église ont été arrêtés puis relâchés. Pour leur part, Pavel et Igor Tsoy, l'un des membres, ont été torturés. Pavel en témoigne: «On m'a frappé avec un tuyau en fer à la tête et à la poitrine, et j'ai reçu des coups de pied dans la colonne vertébrale.» Les autorités ont blessé Igor avec un pistolet paralysant pour le contraindre à témoigner contre son pasteur, ce qu'il a refusé.

Actes de torture

Au cours de son incarcération, la fille de Pavel Schreider s'est inquiétée de son état de santé et a obtenu son transfert vers une unité médicale dans une autre prison. Le rapport médical indique une «blessure cérébrale traumatique» et une «insuffisance cérébrovasculaire» accompagnée d'une «déficience cognitive». La famille y voit un lien évident avec les actes de torture subis.